

[Plus tard]

L'hon. M. CRERAR: A vrai dire, les deux exposés signalés par l'honorable député sont exacts. Sa question était fondée sur l'année civile et la réponse fut donnée en conséquence. Dans le rapport du ministère, il s'agit de l'année financière, du 1er avril au 31 mars, et les chiffres donnés ne correspondaient pas au libellé de la question. Je tiens à donner cette explication pour la gouverne de l'honorable député.

#### LE BLÉ

##### MODIFICATION DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES CONTINGENTS DE LIVRAISON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. F. DONNELLY (Wood-Mountain): Le ministre du Commerce a annoncé il y a quelque temps à la Chambre qu'il comptait relever le contingent du blé de l'Ouest à 18 boisseaux à l'acre. Quand s'attend-il à le faire?

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre du Commerce): Avant de venir à la Chambre, j'ai reçu avis que le contingent sera relevé de 14 à 18 boisseaux à partir d'aujourd'hui. Cela ne signifie pas qu'il en sera ainsi partout, mais seulement aux endroits où la chose sera possible.

M. CASTLEDEN: Des wagons seront-ils disponibles pour le transport du contingent de 14 boisseaux avant qu'on ne songe à déplacer ce nouveau contingent de 17 boisseaux?

L'hon. M. MacKINNON: La manutention du blé se règle sur les besoins de chaque localité. Je ne puis répondre par un oui ou un non, mais la répartition des wagons s'opère par leur distribution aux endroits où l'on n'a pu livrer le contingent établi.

#### LA SITUATION OUVRIÈRE

##### CHÔMAGE DANS LES RÉGIONS HOUILLÈRES DE L'ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. E. JOHNSTON (Bow-River): Mardi dernier j'ai posé une question au sujet du chômage dans l'Ouest. Le ministre voudrait-il y répondre aujourd'hui?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Oui. L'honorable député se rappellera qu'il était onze heures quand l'honorable député de MacLeod (M. Hansell) a terminé ses remarques. On a signalé à la Chambre la situation qui existe dans l'Ouest relativement à l'industrie houillère. Il est bien vrai que nous avons eu dans cette région une situation difficile causée surtout par les conditions

[M. Dorion.]

atmosphériques peu ordinaires qui ont régné l'hiver dernier dans les Prairies et même dans l'ensemble du pays. Je me souviens fort bien que l'honorable représentant de Bow-River a affirmé en cette enceinte, au cours de la dernière session, que nous n'étions pas organisés en vue de parer à une pénurie possible de combustible dans l'Ouest cet hiver. Etant donné ce qui s'est passé, je puis affirmer que, si l'on tient compte des conditions atmosphériques, nous étions non seulement prêts mais plus que prêts cette année à parer à la situation du combustible tant dans l'Ouest que dans l'Est.

M. JOHNSTON (Bow-River): La Providence est alors venue à votre aide.

L'hon. M. MITCHELL: Je lui attribue une partie du mérite, mais pas à l'honorable député. Nous avons eu en juin de l'an dernier une situation critique en ce qui concerne l'obtention d'une réserve suffisante de combustible et le Gouvernement a jugé nécessaire d'établir de nouveaux règlements en vue de ramener aux houillères les mineurs expérimentés qui avaient pris de l'emploi dans d'autres industries. Nos efforts dans ce sens ont été, dans une large mesure, couronnés de succès. Nous avons pris des mesures pour que retournent dans les mines tous les mineurs de houille expérimentés aptes à faire ce travail. Nous avons aussi bénéficié de la pleine collaboration du ministère de la Défense nationale qui a accordé des congés aux anciens mineurs afin de leur permettre d'aider à répondre au besoin pressant. Nous avons prévu un hiver moyen dans les Prairies et ailleurs, mais la température douce dont nous avons joui au cours des derniers mois a complètement modifié la demande ordinaire de combustible, surtout du combustible pour fins domestiques.

Au cours des dernières semaines, un certain nombre d'exploitants de mines au pays ont renvoyé des hommes parce qu'ils n'avaient plus de commandes à exécuter.

Les honorables députés comprendront pour quelle raison de fortes quantités de ce charbon, particulièrement la houille de l'Alberta, ne peuvent pas être entassées. La houille se détériore et s'émiette. Elle n'est pas comme celle de la Nouvelle-Ecosse.

M. MacNICOL: Elle s'effrite.

M. JOHNSTON (Bow-River): C'est de la houille de bonne qualité.

L'hon. M. MITCHELL: Que l'honorable député me permette de lui dire qu'il lui faudra plus que la Providence quand il voudra appliquer certaines de ses théories monétaires.

Une VOIX: Ça prend bien du temps.